

VOTRE MAIRIE EST OFFICIELLEMENT

France Services, c'est quoi ?

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

En d'autres termes, France Services c'est le **retour du service public au cœur des territoires !**

Source : ANCT



**France
services**

Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi
Murielle
38 ans

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli
Josiane
63 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Malo
23 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.
Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

LUNDI	9h - 12h30 et 14h30 - 17h
MARDI	9h - 12h30
MERCREDI	9h - 12h30 et 14h30 - 17h
JEUDI	9h - 12h30
VENDREDI	9h - 12h30 et 14h30 - 17h

Comment se déroule un accompagnement ?

Avec ou sans rendez-vous

Lorsque vous vous rendez à la mairie, l'un des agents d'accueil, Anaëlle Barbé ou Pascale Tanneau, sera disponible pour écouter votre demande. Ensuite, Anaëlle vous proposera soit de vous accompagner immédiatement soit de prendre un rendez-vous. Il faudra vous munir des documents nécessaires pour procéder à la démarche.

Le bureau de confidentialité

Le rendez-vous se déroulera dans un bureau permettant de préserver la confidentialité. Celui-ci est équipé d'un écran d'ordinateur, d'une webcam et d'enceintes en cas de rendez-vous en visioconférence avec un opérateur des différents services publics.

La protection de vos données personnelles

Pour garantir la protection de vos données (mots de passe, RIB, N° de sécurité sociale etc.), **rien ne vous concernant n'est conservé en mairie**. L'agent France Services vous demandera de bien mémoriser vos données pour les futures démarches.

Lors de l'accompagnement, l'agent habilité "Aidants Connect" aura parfois accès à des données vous concernant qui resteront strictement privées et confidentielles. De ce fait, en tant qu'usagers, vous devrez signer un mandat autorisant l'agent à avoir accès à certaines informations vous concernant dans le cadre de la démarche définie.

Et après ?

Certaines démarches peuvent être terminées en un seul rendez-vous et pour d'autres, vous serez amenés à revenir à l'espace France Services pour finaliser la démarche en cours. Si vous vous sentez capables de faire vos prochaines démarches en autonomie, vous n'êtes pas obligés de faire appel à nos services. À l'inverse, vous n'êtes pas rassurés de le faire vous-même ? Vous êtes les bienvenus !



LABELLISÉE FRANCE SERVICES !

Pour un déplacement efficace



Pour toute démarche en ligne, il est nécessaire de disposer d'une adresse mail unique par individu et du mot de passe associé. Si tel n'est pas le cas, merci de le signaler lors de votre prise de rendez-vous, nous prendrons le temps d'en créer une ensemble.

Pensez également à votre **téléphone portable** si vous en avez un.



Sur place vous trouverez une borne tactile connectée à internet, compatible USB, une imprimante et un scanner. La consultation de cette borne est accessible en libre service aux horaires d'ouverture de la mairie. Elle est adaptée aux personnes à mobilité réduite et/ou présentant des déficiences visuelles.

Vous pouvez aussi demander de l'aide à un agent France Services pour naviguer sur la borne.

Le saviez-vous ?



Avec France Connect, il vous suffit d'un seul identifiant et mot de passe pour toutes vos démarches. Plus besoin de créer de nouveaux comptes sur les sites administratifs, si vous en disposez déjà d'un sur impots.gouv.fr, ameli.fr ou msa.fr.

D'ailleurs, de plus en plus de sites administratifs obligent à avoir un compte France Connect pour pouvoir effectuer des démarches.



Inauguration de l'espace France Services le jeudi 02 septembre 2021

Les permanences des partenaires extérieurs

Vous souhaitez des renseignements concernant l'emploi et la formation, l'aide à la personne, les rénovations de logement, l'accès au droit et autres aides sociales ? Plusieurs associations et institutions vous reçoivent chaque semaine au sein de la mairie ou du Centre de la Solidarité Départementale* afin de vous accompagner dans vos démarches.

Assistance sociale · tous les mardis matins · rdv au 02 96 80 00 80 · au Centre de la Solidarité Départementale

Puériculture · 1er et 3ème mardi du mois · 9h15 à 12h · sans rdv · au Centre de la Solidarité Départementale

ASAD Mené Rance · tous les mardis · 9h à 12h30 · sans rdv · à la mairie

La mission locale · 1er et 3ème mercredi du mois · 9h à 12h30 et 14h30 à 17h · rdv au 02 96 85 32 67 · à la mairie

Conciliateur de justice · tous les mercredis · 9h à 12h · rdv au 02 96 27 40 33 · à la mairie

Le Connétable · tous les jeudis · 9h à 12h · sans rdv · à la mairie

Citémétrie (conseils sur les aides financières au logement) · 3ème jeudi du mois · 9h à 12h · rdv au 06 52 45 47 37 · à la mairie

Consultation infantile · 4ème jeudi du mois · 14h à 17h · rdv au 02 96 80 00 80 · au Centre de la Solidarité Départementale

*Centre de la Solidarité Départementale situé au 8 rue de l'hôpital à Évran (à côté de La Poste).